

Guillaume ARIBAUD et Jean-Daniel MAILLOT
Cosecrétaires de la FSU Réunion
7 Bd Mahatma Gandhi
97490 Sainte-Clotilde



A

Monsieur Jacques BILLANT
Préfet de La Réunion

Madame Chantal MANES-BONNISSEAU
Rectrice de l'académie de La Réunion

Madame Huguette BELLO
Présidente de la Région Réunion

Monsieur Cyrille MELCHIOR
Président du Conseil général de La Réunion

Mesdames et Messieurs les maires de l'ensemble des communes de La Réunion

Objet : préavis de grève concernant les personnels des fonction publics d'Etat et de la Territoriale exerçant au sein de l'ensemble des écoles primaires, élémentaires et maternelles, et de l'ensemble des EPLE de La Réunion à partir du lundi 16 août à 00h et jusqu'au samedi 21 août à 24h.

Mesdames, Messieurs,

Au vu des circonstances sanitaires actuelles, notre organisation dépose un préavis de grève du lundi 16 août 2021 à 00h, jour de rentrée dans notre académie, au samedi 21 août 2021 à 24h.

Cette grève a pour motif le manque de moyens humains et matériels face au risque sanitaire qu'engendre la circulation du Covid-19 et particulièrement de son variant Delta sur notre île. Plus précisément, notre fédération demande :

- Des recrutements d'enseignants et enseignantes, d'assistants et assistantes d'éducation, d'infirmiers et infirmières, de personnels administratifs, ouvriers et techniciens pour répondre à l'augmentation d'activité engendrée par la crise sanitaire.
- Des moyens matériels de protection individuelle et collective pour l'ensemble des personnels : masques (chirurgicaux ou FFP2), savon et/ou gel hydroalcoolique, capteur de CO₂,... afin de permettre le respect des gestes barrières et la sécurité de toutes et tous, personnels comme élèves.
- Des moyens conséquents pour la vaccination de toutes et tous plutôt que des mesures répressives et/ou excluantes pour celles et ceux qui ne sont pas encore vacciné-e-s.
- Le report de la rentrée des élèves pour permettre l'organisation effective de la sécurisation sanitaire.

Notre organisation se tient à votre disposition pour toutes discussions sur ces revendications et se réserve le droit d'annuler cette grève.

Pour les personnels des écoles maternelles et élémentaires, notre fédération exposera ses revendications lors de l'audience prévue le 09 août 2021 à 16h30 afin de répondre à l'obligation de négociation préalable entre notre organisation représentative et la représentante de l'État pour l'Éducation Nationale en la personne de la rectrice.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Cordialement,

Guillaume ARIBAUD

Jean-Daniel MAILLOT